



Message Irrigation

N° 1 – 7 juin 2023

Chers irrigants,

Comme chaque été, vous recevrez à partir de cette semaine un bulletin irrigation de la Chambre d'agriculture des Landes, vous permettant de vous informer des données météo du département, essentielles pour l'estimation des besoins en eau de vos cultures, ainsi que les informations d'actualité sur la campagne d'irrigation.

Bonne fin de semis et bonne saison d'irrigation à tous.

Données météo de la semaine passée

Mont de Marsan				Evapotranspiration maximale du maïs : ETM				
<i>Source : Météo France Données de la semaine écoulée</i>				4/6	7/8	9/10	11/12	13/14
				feuilles	feuilles	feuilles	feuilles	feuilles
Date	Températures		ETP	Coef.	Coef.	Coef.	Coef.	Coef.
	Mini	Maxi		0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
30-mai-23	13,3	28,6	4,9	2,0	2,5	2,9	3,4	3,9
31-mai-23	17,2	26	4,6	1,8	2,3	2,8	3,2	3,7
1-juin-23	16,3	24,4	4,2	1,7	2,1	2,5	2,9	3,4
2-juin-23	12,7	28,4	5,2	2,1	2,6	3,1	3,6	4,2
3-juin-23	13,9	28,2	4,8	1,9	2,4	2,9	3,4	3,8
4-juin-23	17,4	27,3	4,5	1,8	2,3	2,7	3,2	3,6
5-juin-23	13,5	28,8	4,8	1,9	2,4	2,9	3,4	3,8
6-juin-23	16,9	28,9	4,5	1,8	2,3	2,7	3,2	3,6
Total semaine			37,5	15,0	18,8	22,5	26,3	30,0
Sabres								
Total semaine			32,0	14,6	18,3	22,0	25,6	29,3
<i>Dax</i>								
Total semaine			31,0	14,8	18,1	21,7	25,3	28,9
<i>Urgons</i>								
Total semaine			29,6	13,7	17,1	20,5	23,9	27,4
<i>Créon d'Armagnac</i>								
Total semaine			29,3	13,3	16,6	19,9	23,2	26,6

Des semis encore compliqués

Après un mois d'avril plutôt favorable laissant la possibilité de périodes de semis favorables sur les terres sableuses, le mois de mai très arrosé, aura été marqué par les successions de périodes orageuses qui perdurent en ce début de mois de juin, compliquant grandement les chantiers. La contrepartie à ces difficultés est un soulagement sur l'état de nos ressources en eau, pas encore totalement reconstituées mais qui permettent d'envisager un peu plus sereinement la saison d'irrigation.

Prévisions des besoins en eau des principales cultures irriguées pour la semaine à venir

Cultures	Dates		Mercredi 7 juin	Jeudi 8 Juin	Vendredi 9 juin	Samedi 10 juin	Dimanche 11 juin	Lundi 12 juin	Mardi 13 juin	Besoin en eau pour la semaine à venir en mm
	ETP estimés en mm		5,5	5,5	4,5	4	4	4	4,5	
Maïs, Maïs doux, Maïs semence	ETM maïs stade 5-8 feuilles	0,5	2,75	2,75	2,25	2	2	2	2,25	16
	ETM maïs stade 8-12 feuilles	0,8	4,4	4,4	3,6	3,2	3,2	3,2	3,6	25,6
	ETM maïs stade 12-14 feuilles	0,9	4,95	4,95	4,05	3,6	3,6	3,6	4,05	28,8
Soja	ETM Soja stade 1 ^{ère} feuille trifoliée	0,2	1,1	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	6,4
	ETM Soja stade 2-4 nœuds	0,3	1,65	1,65	1,35	1,2	1,2	1,2	1,35	9,6
	ETM Soja stade 4-6 nœuds	0,5	2,75	2,75	2,25	2	2	2	2,25	16
Tournesol	ETM Tournesol stade 2 paires de feuilles	0,3	1,65	1,65	1,35	1,2	1,2	1,2	1,35	9,6
	ETM Tournesol stade 3 paires de feuilles	0,4	2,2	2,2	1,8	1,6	1,6	1,6	1,8	12,8
	ETM Tournesol stade 4-5 paires de feuilles	0,5	2,2	2,2	1,8	1,6	1,6	1,6	1,8	12,8
Haricot vert	Semis - Levée	0,3	1,65	1,65	1,35	1,2	1,2	1,2	1,35	9,6
	1 ^{ère} feuille trifoliée	0,5	2,75	2,75	2,25	2	2	2	2,25	16
	2 ^{ème} feuille trifoliée	0,6	3,3	3,3	2,7	2,4	2,4	2,4	2,7	19,2
Carotte	Semis - Levée	0,3	1,65	1,65	1,35	1,2	1,2	1,2	1,35	9,6
	Jusqu'à 6 semaines	0,4	2,2	2,2	1,8	1,6	1,6	1,6	1,8	12,8
Asperge	Faible potentiel (< 4 T/ha)	0,2	1,1	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	6,4
	Bon potentiel (5-7 T/ha)	0,25	1,375	1,375	1,125	1	1	1	1,125	8
	Très fort potentiel (> 7 T/ha)	0,3	1,65	1,65	1,35	1,2	1,2	1,2	1,35	9,6
Kiwi	Jusqu'à la floraison	1	5,5	5,5	4,5	4	4	4	4,5	32

Autorisations de pompage 2023

Conséquence des contentieux, IRRIGADOUR est en démarche de réalisation d'un nouveau dossier d'autorisation environnementale afin d'obtenir une nouvelle Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP). Dans cet intervalle, un arrêté inter-préfectoral a défini à titre conservatoire des autorisations de prélèvements pour la prochaine campagne. Cependant l'irrigation doit s'adapter aux contraintes réelles de nos ressources, c'est pourquoi de nombreux axes réalimentés dont les ouvrages de réalimentation ne sont pas pleins, ne pourront pas bénéficier du volume d'eau habituellement contractualisé avec l'Institution Adour ou son délégataire (CACG). C'est le cas sur le Midou, la Douze, le Gabas et l'axe Adour.

Le volume d'eau contractualisé correspond au volume réellement disponible aujourd'hui dans les ouvrages. En cas de conditions climatiques et hydrologiques favorables dans les prochains jours/semaines, le volume/ha pourrait être revu à la hausse dans la limite du plafond fixé par l'administration en 2023 (volume plafond indiqué sur le registre d'autorisation).

Au fil de l'eau...

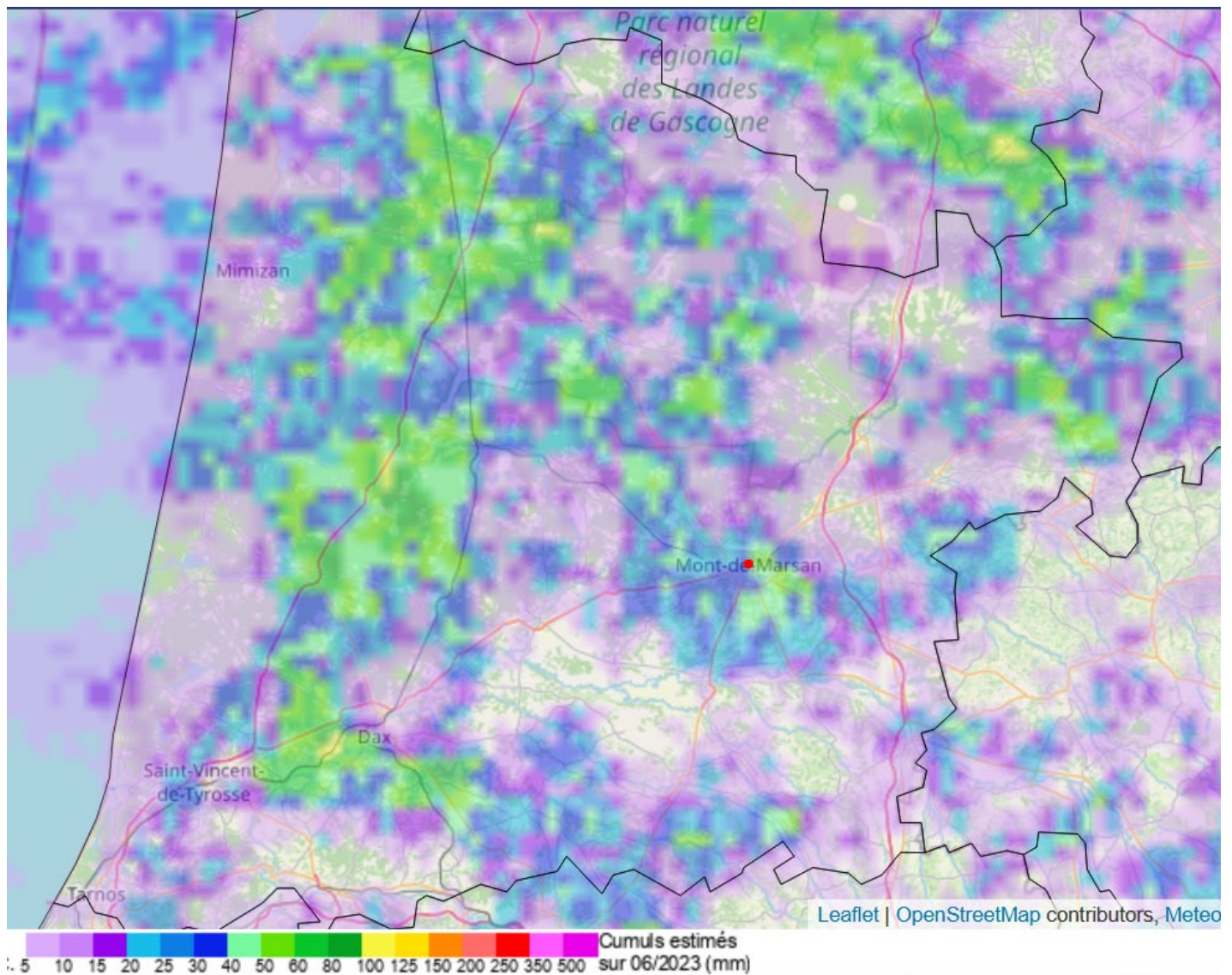
Aux détenteurs de plans d'eau sur cours d'eau, il est rappelé votre obligation d'assurer le débit réservé en sortie de celui-ci fixé dans le cadre de l'autorisation administrative de l'ouvrage, ou à défaut, de bien laisser sortir l'équivalent du débit entrant. Des contrôles sont déjà réalisés par les services de l'état sur certains bassins.

Pensez à vérifier le bon fonctionnement du compteur volumétrique et relevez son index avant de lancer le premier tour d'eau. Rappel : les compteurs horaires ne sont valables que pour la nappe des sables (mio-plio-quaternaire) et seulement après validation par l'administration du débit d'équipement de l'appareil d'irrigation.

Un nouvel arrêté interdépartemental « sécheresse » va bientôt être pris pour encadrer la gestion des prélèvements et les restrictions éventuelles durant la saison 2023, plus d'info au prochain numéro.

Bilan pluviométrique depuis le 1^{er} juin 2023

De 0 à 100 mm ! C'est le résultat des cumuls pluviométriques (et parfois de grêle) relevés sur le département depuis le 1^{er} juin, avec une succession d'orages qui se manifestent tous les soirs depuis plusieurs semaines.



Retrouvez ce bulletin sur landes.chambre-agriculture.fr rubrique **Gestion de l'eau**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES - cité Galliane - BP 279 - 40005 MONT DE MARSAN CEDEX
tél 05 58 85 45 30 mail : hydraulique@landes.chambagri.fr

